

Les Nouvelles de L'ACcRePa

SEPTEMBRE 2016
NUMÉRO 75



ASSOCIATION CAMPING-CARISTE RÉGION PARISIENNE
Site Internet : <http://www.accrepa.fr>



Château de Balmoral en Ecosse

ESPACE LOISIRS

Camping-cars, Caravanes, Accessoires

01.60.63.58.58

11 Rue du Luxembourg - 77310 St Fargeau Ponthierry

mail : espaceloisirs91@gmail.com



Magasin d'accessoires et pièces détachées

Atelier Automobiles et Camping-cars



-10 % sur les accessoires

Réservé aux membres de l'ACcRéPa



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers amis,

L'été est passé, la sortie en Touraine vient de se terminer, il reste le voyage en Martinique pour 11 équipages. Ensuite l'Assemblée Générale sera l'occasion de tous se retrouver avant de remiser les camping-cars pour certains, ou partir au soleil pour d'autres.

J'espère que le comique qui animera notre repas de gala vous fera oublier l'Assemblée Générale 2015.

Je tiens à remercier les nouveaux organisateurs de sorties, c'est beaucoup de travail mais quel bonheur de faire plaisir, lancez-vous car notre club ne peut vivre sans les sorties.

L'EURO CC 2017 aura lieu à LEON en Espagne du 10 au 16 avril avec prolongations du 17 au 23 avril.

Toutes les informations et le bulletin d'inscription paraîtront dans la revue de décembre.

Je vous rappelle que le Conseil d'Administration est composé de bénévoles qui, un jour laisseront leur place. Dans cette revue vous trouverez le formulaire pour déposer votre candidature. Nous avons besoin de vous, il y a 2 postes à pourvoir.

Encore une année de passée à gérer cette belle association qu'est l'ACcRéPa.

Je tiens à remercier toute l'équipe du Conseil d'Administration qui se dévoue pour vous ainsi que tous les organisateurs de sorties les nouveaux comme les anciens. Ne les découragez pas, un bénévole est une espèce rare en voie de disparition.

Mille pensées à ceux qui souffrent en silence.

A bientôt, à l'Assemblée Générale.

Avec ma plus sincère amitié,

Jocelyne



ESSONNE Caravanes

büirstner

challenger

Vente de camping-cars et de caravanes neuves et d'occasions



Tél. : 01 69 01 72 98

ESSONNE CARAVANES
42 AVENUE DE LA DIVISION
LECLERC - RN 20
91310 LONGPONT SUR ORGE

www.essoncar.com

N88 Autrec

Coordonnées GPS: Latitude : 44.77526°
Longitude : 3.88788°

PRADELLES Haute - Loire

BIENVENUE

LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

Située aux abords d'un des plus beaux villages de France, Pradelles (43), l'Aire de la Salaison vous accueille toute l'année sur une aire privée, clôturée et fermée par un portail la nuit, face à une boucherie-charcuterie proposant les produits du terroir. Fournissant tous les services, plein d'eau potable, vidange WC, vidange eaux usées, branchement électrique, l'Aire de la Salaison dispose également d'un barbecue ainsi que des tables extérieures. Pour la modique somme de 2€, l'Aire de la Salaison est un endroit à ne pas manquer.

«Endroit très calme, très accueillant. Le petit village de Pradelles est très beau»
Michel du 37

«Nous avons passé une agréable nuit et au matin, nous nous sommes rendu au magasin en face où se trouvent de délicieux produits du terroir et un excellent accueil. Nous repasserons.»
Bob du 84

HALTE CAMPING CAR

AIRE DE LA SALAISON

43
Pradelles

www.salaisons-de-pradelles.fr

LUDOSPACE.COM REVENDEUR FRANCE

Aménagement + Accessoires
Véhicules de Loisirs

REIMO

1000 m2 POUR VOS ACCESSOIRES

SALON DU BOURGET 2016
DU 24 SEPT AU 2 OCT. 2016
HALL 1 STAND E4
(Face Entrée RER-PIETONS)
NOMBREUSES NOUVEAUTÉS
SUR LE STAND

VOTRE CODE REMISE DU 24 SEPT. AU 30 OCT. 2016 :
ACCRP (5% de Remise Valable sur une commande) !

dw AUVENTS

ecatronic

POSE DE TOITS RELEVABLES REIMO

LUDOSPACE.COM www.ludospace.com
ZC Hermitage - 240, Rue Marcel Martin 88130 CHARMES
Tél : +33 (0) 3 29 65 50 32 info@ludospace.com

ASSOCIATION CAMPING-CARISTE RÉGION PARISIENNE

2 rue Saint Philibert - 91220 Le Plessis-Pâté

☎ **01.60.84.29.75. // 06.10.92.08.22**

Courriel : **accrepa@accrepa.fr** Site Internet **http://www.accrepa.fr**

Association loi 1901, à but non lucratif déclarée en Sous-préfecture de Palaiseau sous le N° W782001836

Bénéficiaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours
n° IM 075100284 - Assurance MACIF n° 15195976

Affiliée à la Fédération Internationale des Clubs de Motorhomes (F.I.C.M.)

ANNONCEURS

ALDEN
AMI RESEAU
CARLOS LOISIRS 91
ESPACE LOISIRS
ESSONNE CARAVANES
EUROMER
EXPO CAMPING SPORT
FIRESTONE
FRANCE PASSION
FERME DE LA LIONNIERE
LUDOSPACE
MARQUET
MATELAS CAMPING-CAR
MARTINIQUE CAMPING-CAR
ORCADA
PAN TRAVEL
PASS CAMPING CAR
PELLETIER TEXTILES
SALAISONS DE PRADELLES
WATTELLIER LOISIRS
YO REMORQUES

Ils sont nos fidèles partenaires et nous aident pour la parution de notre revue

Donnons-leur la préférence pour nos achats en nous recommandant du club.

Vous pouvez retrouver ces publicités sur le site Internet.

Photos des illustrations non contractuelles.

SOMMAIRE

Editorial	3
Sommaire	5
Conseil d'Administration	7

Les Sorties :

• Sorties FFACCC et autres clubs.....	10
• Sorties ACcRéPa 2016/2017.....	11
• Point sur les sorties	13
• Forum des voyages.....	18
• Séjour de printemps à Agay.....	20

Assemblée Générale :

• Bulletin d'inscription	14
• Programme.....	15

Carnets de voyage :

• La Pêche	23
• L'Ecosse	30
• La Bretagne insolite	42

Ils ont pensé à nous 22,29,41,48

Bulletin d'adhésion à l'ACcRéPa 49

Conditions générales..... 50



RÈGLES DE PARUTION : « Les Nouvelles de l'ACcRéPa » est le bulletin d'information de l'Association, imprimé par nos soins. Parution trimestrielle (Mars, Juin, Septembre, Décembre) avec la participation rédactionnelle et bénévole des adhérents.

Tous les articles sont publiés sous la responsabilité des auteurs et sous la foi des documents recueillis.

Le bureau est autorisé à adapter toute œuvre aux exigences de la parution ou d'en refuser l'insertion s'il jugeait celle-ci non-conforme aux buts de l'Association.

privilégiez les étapes nature...

Tarif amical



- voyager en camping-car autonome (eau, sanitaire, déchets)
- avoir le **Guide des étapes de l'année en cours**
- respecter les **"Règles d'Or"** de l'accueil France passion (se présenter en arrivant, laisser le site propre, signaler son départ...)

24* €

- La carte de France de toutes vos étapes**

FRANCE
PASSION®

Cryptogramme
(3 derniers chiffres au verso de votre CB)

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

selon l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration du 14 novembre 2015



**Président d'honneur
Raymond LAPORTE**



Jocelyne LEBLANC



Brigitte LE CALVEZ



Annick DEBAERT



Claudine COUSIN



Jean-Claude MOUFFLE



Jean-Claude METEYER



Monique BONNEGRACE



Jean-Paul SILVESTRI

Jocelyne LEBLANC	Présidente Coordinatrice des voyages	06.10.92.08.22	leblancjojo@hotmail.com
Claudine COUSIN	Vice-présidente Rédaction journal	06.79.20.59.95	claudine.cous1@free.fr
Jean-Claude MOUFFLE	Vice-président Responsable site internet	06.59.84.83.08	jean-claude.mouffle@sfr.fr
Brigitte LE CALVEZ	Trésorière Déléguée FFACCC	06 08.06.08.01	brigittelecalvez@hotmail.fr
Annick DEBAERT	Secrétaire	06.80.06.88.00	annick.debaert@free.fr
Monique BONNEGRACE	Publicité Relations extérieures	06.70.68.69.84	jc.bonnegrace@wanadoo.fr
Jean-Claude METEYER	Comptable	06.60.23.09.98	maxamelina@orange.fr
Jean-Paul SILVESTRI	Trésorier adjoint	06.81.55.15.43	jean-paul.silvestri@orange.fr



Changez votre **MATELAS**
pour des **NUITS** de **REVE**

Commandez en ligne
Livraison à domicile

œœ Le spécialiste du matelas sur-mesure œœ

- Matelas
- Protège matelas
- Accessoires
- Sur-matelas
- Drap housse



Maintenant
pour votre **MAISON**

- Matelas
- Matelas bébé
- Oreiller / traversin
- Matelas canapé-lit (BZ-Clic-clac...)

www.matelas-camping-car.com - 02 40 24 69 93 - 07 89 61 51 21



HOMOLOGUÉ
UTAC ET MINES

à partir de

2.460€^{TTC}

REMORQUE TYPE CCT4

- Roues jumelées pivotantes*
- Chargement au sol*
- Timon central
+ biellette amovible
- Charge utile : 230kg



Photos non contractuelles.

* Breveté



YouTube



ZA Vague de la Noé - 35680 Domalain - FRANCE

☎ **02 99 49 57 99** - commercial@yoremorques.fr

www.yo-remorques.com

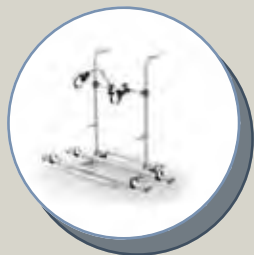
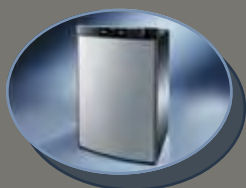


PASS CAMPING-CAR

Votre réparateur à DOMICILE
en Ile de France, 27, 60 et 76

Retrouvez tout sur notre site web : www.passcamping-car.com

Réparation, entretien, pose d'accessoires pour votre :
camping-car, fourgon, caravane, mobil home...



Prix horaire : 58€ TTC

Forfaits pour les poses d'accessoires et l'entretien courant

Forfait de déplacement selon la zone géographique

Devis Gratuit

Pour plus d'informations :

Tél : 01 34 25 93 81 - Portable : 06 27 85 29 40

Mail : contact@passcamping-car.com - Site : www.passcamping-car.com

*Ile de France : 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95.

SARL unipersonnelle au capital de 7000€ - 95 rue des Falaises - 95280 Jouy le Moutier

R.C.S PONTOISE 792 414 724

Sorties FFACCC et autres Clubs prévues en 2016

THEME	DATE	LIEU	ORGANISATEURS
Séjour de Printemps	11 février au 17 mars	Agay (83)	CCC EST
30 ^{ème} Festival des cerfs-volants Prolongations	15 au 17 avril 18 et 19 avril	Berck (62)	CCC NP
Safari truites	16 et 17 avril	Vasselin (38)	CCC RA
Circuit	23 avril au 1 ^{er} mai	Dans le Tarn (81)	3C AMB
Circuit	25 avril au 13 mai	Sardaigne	FFACCC
EURO CC Prolongations	16 au 22 mai 23 au 28 mai	Grèce	FICM
Week-end accordéon	4 et 5 juin	Le Palais s/vienne (87)	CC18 Club
2 ^{ème} fête du camping-car	10 au 12 juin	Montrond les Bains (42)	CCC RA
Festival de folklore international	1 ^{er} au 7 août	Port s/saône (70)	CCC EST
Sortie Jura	8 au 10 septembre	La Pesse (39)	3C AMB
Balades en Provence	10 au 17 septembre 17 au 24 septembre	Oraison (04)	CCC EST
Circuit	18 sept.au 3 octobre	Sicile	FFACCC
Sortie à Paris	18 au 25 septembre	Paris (75)	CCC RA
Salon VDL	24 sept au 2 octobre	Le Bourget (93)	FFACCC
Les 24 heures camions	7 au 9 octobre	Le Mans (72)	CCC EST
Séjour d'automne	21 oct au 11 novembre	Agay (83)	CCC EST
Forum des voyages Prolongations	9 au 12 novembre 13 et 14 novembre	Belley (01)	CCC RA
Stage de danse	20 au 27 novembre	La Ravoire (73)	3C AMB
Fête des Lumières	7 au 12 décembre	Lyon (69)	CCC RA
Réveillon	30 déc au 4 janv 2017	Saint Pétersbourg	FFACCC
Réveillon	30 déc au 1er janv	Saint Baudelle (53)	AOCC

Sorties ACcRéPa prévues en 2016

Ce programme peut recevoir des modifications et vos propositions peuvent y trouver place.

THEME	DATE	LIEU	ORGANISATEURS
Séjour à la neige	12 au 19 mars	Châtel (74)	Jocelyne et Didier
Retrouvailles de printemps	15 au 17 avril	Beauval (41)	Jocelyne et Didier
Sortie Pêche	22 au 24 avril	Seraincourt (95)	Gilbert et Gisèle
Circuit	23 mai au 13 juin	Ecosse	Agence Orcada
Sortie	22 juin au 3 juillet	Centre Bretagne	Dominique et Elisabeth Jean et Jacqueline
Circuit	6 au 17 septembre	Touraine	Alain et Pierrette Claude et Anny
Le Tour de l'avenir	Fin août		Jocelyne, Didier et Stéphane (Alden)
Circuit	8 au 22 octobre	Martinique	Jean-Claude et Monique
Assemblée générale ACcRéPa	5 et 6 novembre	St Denis les Ponts (28)	Le bureau

Sorties ACcRéPa prévues en 2017

Ce programme peut recevoir des modifications et vos propositions peuvent y trouver place.

Galette des rois	28 et 29 janvier	À déterminer	Le bureau
Circuit	3 au 27 juin	Roumanie	Pan Travel et Andrei

Venez savourer notre menu fermier !

au milieu de la nature et des animaux de la ferme

En saison : chèvre, chevreau, agneau, volaille issus de l'exploitation



Ferme Auberge La Lionnière

Chambres d'hôtes
Gîtes ruraux
Vente de fromages de chèvre

Françoise et Frédéric BOULAND

Ferme de la Lionnière - 1 rue de la Lionnière

41 110 MAREUIL/CHER

Sur réservation au 02 54 75 24 99

Mail : contact@lalionniere.fr - www.lalionniere.fr



**Effet anti-roulis
garanti !**

**Avec ou sans
kit compresseur**

**Avec ou sans
manomètres**

**Panneaux de
commande au choix**



X250

DIN 1 Sprinter W906 Master X70



Ford
Transit



X244

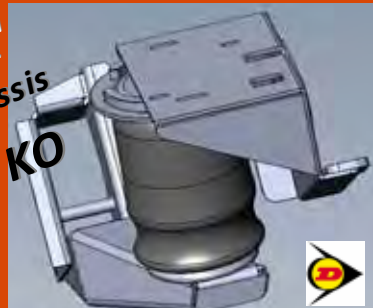


IVECO
2014



Master X62

**Aussi
pour
châssis
AL KO**



Hall 1
Stand
E5

24 SEPT 02 OCT
2016



Coussins
au choix :



Ø 6"
Confort Ø 7,3"

Renforcé Ø 8"

Super Confort Ø 10"

Kits pour 4 x 4



**Ressorts
renforcés**

pour réhausser l'Avant

**Ressorts
Arrière**



**Vérins
hydrauliques de
mise à niveau**

www.amplo.it



**Mode de stabilisation Manuel
ou Automatique**



**Télécommande
sans fil**

Tous types de véhicules



A.M.I. Réseau

34 Rue de Picpus Bât B2
75012 PARIS

01 42 77 85 26 06 72 50 94 19

simon.germaine@amireseau.fr

www.amireseau.fr



<https://www.youtube.com/watch?v=k7Ze2NrXfbE>

Point sur les sorties ACcRéPa 2016

Thème	Nb équipages	Inscrits	Disponibles
Séjour à la neige	10	7	
Retrouvailles de printemps	illimité	12	
Sortie Pêche	35	24	
EURO CC en GRECE		2	
Circuit en Ecosse	15	Complet	
Sortie Centre Bretagne	20	14	
Le Tour de l'avenir	30	5	
Circuit en Touraine	20	Complet	
Circuit en Martinique	12	Complet	



Vous souhaitez organiser une sortie !

Contactez Jocelyne Leblanc au  06 10 92 08 22 afin d'obtenir « le guide de l'organisateur » et réserver vos dates sur le planning.



ASSEMBLEE GENERALE

Du 5 novembre 2016

BULLETIN D'INSCRIPTION

- J'assisterai à l'Assemblée Générale
- Je n'assisterai pas à l'Assemblée Générale et j'envoie mon pouvoir
(rayer la mention inutile)

POUVOIR

Nom : Prénom :

Absent à l'Assemblée Générale de l'ACcRéPa le 5 novembre 2016, je donne mon pouvoir à :

Nom : Prénom :

Date : Signature :

Le règlement intérieur de l'ACcRéPa a limité l'attribution des pouvoirs à 3 par personne.

Vous avez la possibilité :

- soit d'établir votre pouvoir au nom d'un adhérent après vous être assuré qu'il peut encore en recevoir.
- soit de le laisser en blanc et le bureau l'attribuera selon les possibilités.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom : tél :

Repas du samedi soir et paëlla du dimanche Nb : x 59 € = €

Repas du samedi soir seulement Nb : x 47 € = €

Total à payer = €

Réduction 10 €/personne si présence AG 2015 Nb : x -10 € = - €

Total à payer = €

Règlement par chèque à l'ordre de l'ACcRéPa

Proposition de candidature au conseil d'administration

Je soussigné, NOM..... Prénom Adhérent n°.....

Membre de l'ACcRéPa depuis au moins un an, me présente en tant que candidat au Conseil d'Administration et je m'engage, si je suis élu, à assurer un poste à responsabilité.

Fait le

Signature

Bulletin à retourner IMPERATIVEMENT avant le 15 OCTOBRE 2016 à :

ACcRéPa - Jocelyne LEBLANC

2 rue Saint Philibert - 91220 LE PLESSIS-PATE



ASSEMBLEE GENERALE

Des 5 et 6 novembre 2016

Lieu : Saint Denis les Ponts (28)

N 48°03'59.21" - E 1°17'22.75"

PROGRAMME

Possibilité d'arriver dès le vendredi 4 novembre en fin d'après-midi

Vendredi soir, repas en commun dans la salle si vous le souhaitez.

Samedi 5 novembre

A partir de 10h00: accueil des camping-cars.

- | | |
|-------|--|
| 10h30 | pointage des présents et enregistrement des ré-adhésions 2017
Repas dans les camping-cars |
| 14h | pointage des présents et enregistrement des ré-adhésions 2017 |
| 15h | début de l'assemblée générale. |
| 17h30 | clôture de l'assemblée générale |
| 18h | réaménagement de la salle pour le repas |
| 19h | remise des plaques bleues |
| 20h | Repas de gala |

Remise des lots aux gagnants.

Dimanche 6 novembre

Pour les administrateurs :

- 9h30 Réunion du Conseil d'Administration

Pour vous :

- 9h30 Randonnée si beau temps
10h le troc des camping-caristes

- 10h30 **Paëlla cuisinée devant vous**
12h30 Paëlla si commandée
(Sangria, Paëlla, fromage, dessert)
ou Repas tiré du sac

Après le repas : Balade ou jeux en salle.

Dimanche soir possibilité de repas tiré du sac

Lundi 7 novembre

Dislocation



IMPORTANT : Renvoyez, impérativement, votre bulletin d'inscription avant le : 15 Octobre 2016

Toutes traversées maritimes aux meilleurs prix

**NOUVEAU
WEB**

EUROMER.COM

+ d'infos ferries - 350 traversées maritimes réservables en ligne



SETE-TANGER & NADOR / GÊNES-PORTO TORRES, PALERME, TUNIS / BARI-DURRES (Albanie)...

**SÈTE-TANGER
SÈTE-NADOR**

EXCLUSIVITÉ EUROMER

2 adultes + 1 camping-car
et -20% sur le retour

(départs de Barcelone à partir de 477€)

à partir de
567€

SUPER-PROMO

GRÈCE: ANCÔNE IGOUMENITSA CORFOU PATRAS

BALÉARES: AU DÉPART DE BARCELONE

CORSE: NOUVELLE LIGNE NICE-BASTIA

IRLANDE: DÉPARTS DE FRANCE ET D'ANGLETERRE



04 67 65 67 30

5, quai de Sauvages - CS 10024 - 34078 Montpellier Cedex 3

Pelletier textiles

64, route de Foëcy 18100 Vierzon

Tél: 09 53 37 57 21 port: 06 50 21 49 22

www.pelletier-textiles.com

100% laine de mouton



Profilés tous types

Expédiées sous 48 h



Protection été et hiver plus aucune condensation

Intégraux réalisation sur mesures en 5 heures dans nos ateliers

Toutes nos fabrications sont garanties 3 ans



*L'autre façon
de partir
en camping-car*

WWW.ORCADA-VOYAGES.COM

MERCI DE M'ENVOYER VOTRE
CATALOGUE GRATUITEMENT

Nom & prénom.....

Adresse.....

Portable.....

Email.....

ORCADA VOYAGES

20 RUE GUSTAVE FLAUBERT

38100 GRENOBLE

04 76 49 17 68

CONTACT@ORCADA-VOYAGES.COM

Imm n°IM 038 100034 - RCS Grenoble 498 509 504
Garantie financière : Schneider Brothers & Partners Ltd
RCP : HISCOX Paris 75002



PAN TRAVEL
ROMANIA
Depuis 1998

VOYAGISTE PAN TRAVEL ROUMANIE

PARTENAIRE
FFACCC DEPUIS 2013

Découvrez la ROUMANIE en camping-car:

- voyages en groupe accompagnés
- voyages individuels (auto-tours)

Retrouvez notre offre détaillée sur

www.pantravel.ro/cc

ou contactez-nous pour des informations supplémentaires:

AGENTIA DE TURISM PAN TRAVEL

Str. Traian Grozavescu nr. 13

CLUJ-NAPOCA 400305

ROUMANIE

Tel: 00 40 264 420 516

Portable: 00 40 722 513 100

Email: **office@pantravel.ro**



Monsieur : Prénom : N° d'adhérent : | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Madame : Prénom : Club :

Nb de personnes : dont : Adulte (s) et : Enfant (s) (moins de 12 ans) Première sortie : Non ☐ Oui ☐

Adresse :

Code postal : Ville : Tél. fixe : | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Pour confirmation nous indiquer votre E-mail :

Portable : | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

E-mail : @ **Ou SMS** **ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse**

Longueur C.C. :

Double essieux : Non | _ | Oui | _ |

Remorque : Non | _ | Oui | _ |

	Prix/pers.	Nb	Montant
Frais d'organisation	20.00 €		
Repas de Gala	34.00 €		
Non adhérent FFACCC 15 € par équipage (1)			
TOTAL A PAYER à l'ordre de la FFACCC			

(1) Si au cours du forum des voyages, vous adhérez à un club de la FFACCC, vous serez remboursés.

	Prix/pers.	Nb	Montant
Repas dansant CCCRA	24.00 €		
Forfait EDF (Seulement sur avis médical) 15 € par équipage			
TOTAL A PAYER à l'ordre du CCCRA			

Si vous désirez faire partager votre expérience sur un de vos voyages, cochez la case ☐

Si oui lequel :

PROLONGATION Du dimanche 13 au lundi 14 novembre 2016

	Prix/pers.	Nb	Montant
Prix par personne	50.00 €		
TOTAL A PAYER à l'ordre du CCCRA			

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C.

En cas de désistement non justifié, les frais engagés ne seront pas remboursés. **Arrivez avec les pleins et vides faits.**

Je soussigné (e) M ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris, implique l'acceptation des conditions générales et particulières des conditions de vente, dont j'ai pris connaissance, ainsi que du règlement intérieur en particulier du paragraphe III, alinéa 5 «Tous les participants à un rassemblement évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association».

CCCRA, association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Isère

Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n° IMO75100284 / Assurance MACIF n° 15195976.

Siège social 20/22 Louis Armand 75015 PARIS.

Bulletin à retourner **IMPÉRATIVEMENT** avant le **15 octobre 2016**

Date et signature de l'adhérent

Accompagné des chèques à :

Bernard TEMPERE 15 chemin des traverses 43130 RETOURNAC

Tél : 04 71 65 21 07



Le CCCRA organise pour la FFACCC



LE FORUM DES VOYAGES A BELLEY (01)

**Du 9 au 13
novembre 2016**



**Ouvert à tous les
camping-caristes**

Belley compte 9 337 habitants, capitale du Bugey, chef-lieu de canton (24 communes), sous-préfecture, chef lieu d'arrondissement (107 communes) et ville la plus importante de la communauté de communes du Bugey sud qui comporte 39 communes. Ville natale de Brillat-Savarin, riche d'un patrimoine architectural estimé, forte d'une identité bugiste qui se caractérise par sa convivialité, Belley est une ville de services dotée d'un tissu industriel très diversifié. Son dynamisme sportif, commerçant et associatif, la place donnée à la culture et à l'héritage gastronomique, en font sa spécificité et son authenticité.

Mercredi 9 novembre

De 10h à 18h
Accueil des équipages sur le parking de l'Intégral
422, avenue HOFF 01300 BELLEY

GPS : N 45° 45' 0.342" E 5° 40' 58.7022"

Jeudi 10 novembre

De 9h à 12h Accueil des équipages
14h Ouverture du forum des voyages
18h30 Apéritif de bienvenue suivi d'un repas
dansant (en option) animé par Alain DIDIER

Vendredi 11 novembre

9h à 12h / 14h à 18h Forum des voyages
Célébration du 11 novembre
Visite de la ville de BELLEY, jeux

Samedi 12 novembre

9h à 12h / 14h à 18h Forum des voyages
18h Clôture du forum suivi du tirage de la tombola
20h Soirée de gala avec Pascal FLEURY en 1^{ère} partie
suivi d'un repas préparé par Monsieur HÉRITIER.

Dimanche 13 : Prolongation

Départ pour CHANAZ
Visite du village et de ses curiosités

Lundi 14 novembre :

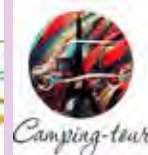
Balade en bateau à roue sur le canal de SAVIÈRES
Puis, sur la partie nord du lac, visite de l'Abbaye
d'HAUTECOMBE
Retour au stationnement
19 h : Repas de clôture.

Pour tout renseignement contacter :

Bernard TEMPERE
15 chemin des Traverses
43130 RETOURNAC
04 71 65 21 07 / 06 66 32 04 00

NB : Branchement électrique sur site, uniquement sur avis médical

Les agences présentes sur le site vous proposeront leurs programmes de l'année 2017



BULLETIN D'INSCRIPTION

AGAY - SEJOUR AU ROYAL CAMPING

du 9 février au 30 mars 2017



Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.

Participants du CCC Est : vous possédez déjà votre plaque bleue : **OUI - NON**

Monsieur - Nom / Prénom :
 Madame - Nom / Prénom :
 Adresse :
 Code postal : - Ville :
 N° adht FFACCC : - Club :
 Téléphone fixe : - Portable :
 Adresse E-mail : @
 Immatriculation CC : - Longueur : m.
 Voiture ou remorque : OUI - NON

INSCRIPTION :

M. DRAUT Régis
 54 place Cardot
 08140 - DOUZY

Tél : 03 24 26 45 19
 06 16 56 27 92

E-mail : regis.draut@orange.fr

Participation :

- Réservation d'une semaine par équipage : 12,00 €
- Semaine supplémentaire : 10,00 €
- Adhérents directs à la FFACCC (UCCF) : 10,00 € par semaine et par équipage
- Total : € --> 1^{er} chèque à libeller au nom du CCC Est

Caution restituée à votre arrivée sur site : 30,00 € --> 2^{me} chèque à libeller au nom du CCC Est

Tarif journalier du camping à régler sur place au Royal Camping :

- 1 ou 2 personnes : 13,50 € y compris branchement électrique (6 ampères)
- Personne supplémentaire : 3,00 €
- 1 voiture ou 1 remorque : 3,00 €
- Taxe de séjour : 0,60 € par jour et par personne

Périodes concernées :

Périodes	OUI	NON	Observations éventuelles
Du 9 au 16 février 2017			
Du 16 au 23 février 2017			
Du 23 février au 2 mars 2017			
Du 2 au 9 mars 2017			
Du 9 au 16 mars 2017			
Du 16 au 23 mars 2017			
Du 23 au 30 mars 2017			

Ce bulletin et les chèques de règlement doivent parvenir à l'adresse ci-dessus au plus tard le : **10 janvier 2017**

Sont inclus dans la participation : le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans la présente revue.

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas, les visites non mentionnées, etc.

Les conditions générales et particulières de vente figurent en dernière page du présent bulletin.

Je soussigné M. ou Mme agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de vente, ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date et signature de l'adhérent

Camping-Car Club Est



AGAY - SEJOUR AU ROYAL CAMPING

du 9 février au 30 mars 2017

SÉJOUR OUVERT A TOUS LES ADHÉRENTS FFACCC et FICM.

Adresse : **ROYAL CAMPING - Camp Long**
Rue Marie-Louise Robinson
83530 - AGAY

Coordonnées GPS : **N 43° 25' 12'' - E 06° 51' 25''**

Organisateurs : **Mauricette et Robert Poulet**
Tél : **03.84.81.63.13 - 06.32.41.71.22**



Inscriptions à adresser à :
M. DRAUT Régis
54 place Cardot
08140 - DOUZY

Tél : **03.24.26.45.19 - 06.16.56.27.92**

E-mail : regis.draut@orange.fr

Participation :

Chèque 01 : Réservation d'une semaine , par équipage : 12,00 €

Semaine supplémentaire : 10,00 €

Adhérent direct à la FFACCC (UCCF), par semaine et par équipage : 10,00 €

Chèque 02 : Caution restituée à votre arrivée sur site : 30,00 €

Ces deux chèques sont à libeller à l'ordre du CCC Est

Tarif journalier du camping - à payer sur site :

1 ou 2 personnes, avec branchement électrique (6 ampères): 13,50 €

Personne supplémentaire : 3,00 €

1 voiture ou 1 remorque : 3,00 €

Taxe de séjour par jour et par personne : 0,60 €

Le règlement total du séjour s'effectuera le lendemain de l'arrivée.

Aucune confirmation de l'acceptation sera envoyée.

Vous ne serez contactés qu'en cas de mise sur liste d'attente.

En considérant les emplacements disponibles, la durée du séjour
est au minimum de : 8 jours (7 nuitées)

PRESTATIONS NON COMPRISES DANS LA PARTICIPATION :

Nous organiserons des départs en bus pour :

Carnaval de Nice : du 10 février au 26 février 2017

Fête du Citron à Menton : du 11 février au 1^{er} mars 2017

Concernant les réservations pour ces festivités, un bulletin sera envoyé aux
équipages concernés.

Possibilité de se rendre également à la Fête du Mimosa à St Raphaël : dates
non connues à l'heure où nous préparons ce document.



PORT SUR SAONE (Haute-Saône - France)

Équipages présents au folklore de l'Est-Saône. Encore une semaine extraordinaire avec de jolis costumes et de belles prestations.

Explain why.

Superbe semaine, de
beaux spectacles qui donnent
envie de visiter les pays
Evelyn, Jean-Clément
comme toujours - si j'ai agrippé

Semaine 8 p. 20 et 21

8/11/1941
Suffered from a Port 8/10
Suffered from a Port 8/10
Suffered from a Port 8/10

Demais agnate

How can we make a good
 PD = 60%
 PD = 60%

Tschéke Roger

Ton V va ...

Rebecca Sympson
Friedrichs

Equipage Tranchant

EN NORMANDIE
MERVILLE-FRANCEVILLE (CAVADO5)

[illegible]



Pour notre première sortie, nous sommes allés au concours de pêche à la truite organisé par Gilbert et Gisèle. Dès notre arrivée à l'étang de Seraincourt, nous avons été accueillis chaleureusement.

Après l'installation de notre camping-car, nous avons été conviés à une réunion d'information suivi d'un pot d'amitié.

Le lendemain matin à 7 heures les choses sérieuses commencent jusqu'à 18 heures, pêche miraculeuse pour certaines personnes !!! Et d'autres un peu moins, toujours dans une ambiance conviviale.

Le soir, nous nous sommes tous retrouvés pour la remise des coupes et pour récompenser un jeune pêcheur plein d'avenir.

Puis, nous avons passé la soirée ensemble en dégustant une super paëlla, et nous avons fini la soirée en dansant.

Le lendemain ce fut le départ en nous disant à l'année prochaine.

Equipage PRADOS





EXPLOREZ LA MARTINIQUE EN CAMPING-CAR

ET DECOUVREZ
LES PLUS BEAUX SITES DE L'ÎLE
EN TOUTE LIBERTÉ



Plus d'informations sur www.martiniquecampingcar.com
+596 (0)596 624 837 / +596 (0)696 244 164
contact@martiniquecampingcar.com

Sourions un peu...

- * Je suis tellement connu que la porte du supermarché s'ouvre quand j'arrive...
- * Je suis jaloux de mes parents, car je n'aurai jamais un enfant aussi génial que le leur !
- * Etre populaire sur Facebook, c'est comme être riche au Monopoly !
- * Je viens d'apprendre que les efforts sont payants. Déjà que je n'avais pas trop envie d'en faire...
- * Demain (adverbe) : endroit merveilleux où l'on case tous les trucs qu'on n'a pas envie de faire.
- * Lorsqu'une femme te dit : « Quoi ? » ce n'est pas qu'elle n'a pas entendu, mais qu'elle te donne une seconde chance de modifier ce que tu as dit...



AS4®

L'antenne satellite automatique **garantie à vie***



5 principaux avantages, faisant de l'AS4® un choix indiscutable

- Probablement l'antenne automatique la plus rapide et la plus silencieuse du marché.
- Probablement la plus légère et la plus économe avec seulement 2A en fonctionnement.
- Conçue et fabriquée en France, elle se place en tête des dernières avancées technologiques et techniques du marché.
- Sa parabole exclusive 80 Platinum se décline ici dans une version Ultrawhite. Elle confère à l'AS4® une quasi insensibilité au vent.
- Argument décisif : sa GARANTIE À VIE* lui permet de supplanter toutes ses concurrentes.

C'est à l'écoute des consommateurs qu'ALDEN a conçu cette antenne automatique à l'électronique et mécanique éprouvées et approuvées. Rapide, précise, silencieuse, économe et sans erreur, l'AS4® donne accès à tous les services satellitaires¹. Sa parabole 80 Platinum Ultrawhite exclusive en fait une antenne «first class» qui autorise la réception des signaux dans toute la

zone de couverture des satellites. AS4®, la première antenne à pilotage hybride vous met en tête du progrès et de la simplicité pour longtemps, très longtemps. Sa garantie à vie* donne un nouveau sens à la qualité «made in France» elle en fait l'antenne de référence.

¹ selon terminal de réception et abonnement.

SATMATIC-HD®

Terminal de réception Satellite



Le récepteur automatique SATMATIC-HD® a été conçu et étudié pour un usage en camping-car permettant l'accès aux chaînes de la TNT en Haute Définition, ainsi que les chaînes radios, via FRANSAT.

Il permet également la réception des chaînes optionnelles BEIN SPORTS HD, OCS, BIS et MELODY. Enregistrez tous vos programmes TV au format numérique en HD sur un support de stockage USB externe (Clé USB, Disque Dur USB externe...).

Fonction 'Time Shifting' par l'intermédiaire d'un support de stockage externe: l'émission visualisée est enregistrée en permanence avec le SATMATIC-HD®. Ainsi, vous pouvez à partir du direct, revoir à tout moment une action passée (Instant Replay).

Détails des conditions sur simple demande : **ALDEN**, 14 route de Strasbourg, F-67230 HUTTENHEIM ou par internet: www.alden.fr

* garantie unité extérieure non cessible accordée au premier utilisateur sous réserve de retour du bon de garantie.
Alden, AS4 et SATMATIC sont des marques déposées par Alden SAS. Document non contractuel, susceptible de modifications.

Firestone

Suspensions pneumatiques

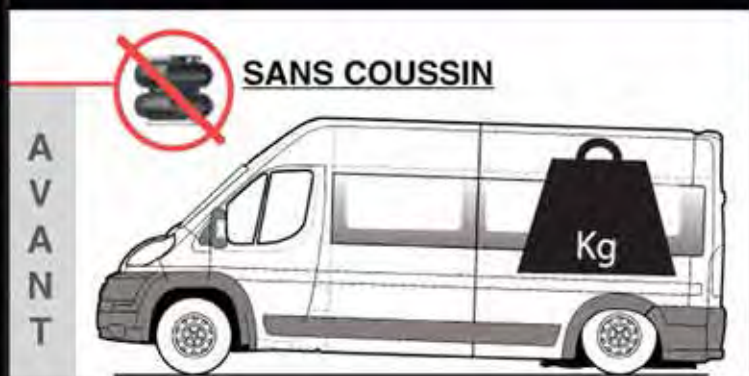
Vous présente:

SOS
SUSPENSIONS.com
Toutes Les Solutions de Suspensions!

✓ **ÉVITER L'AFFAISSEMENT**

✓ **AMÉLIORER LA TENUE DE ROUTE**

✓ **AMÉLIORER LE CONFORT**



Avec en option :

**Compresseur Embarqué
+ manomètre de commande**

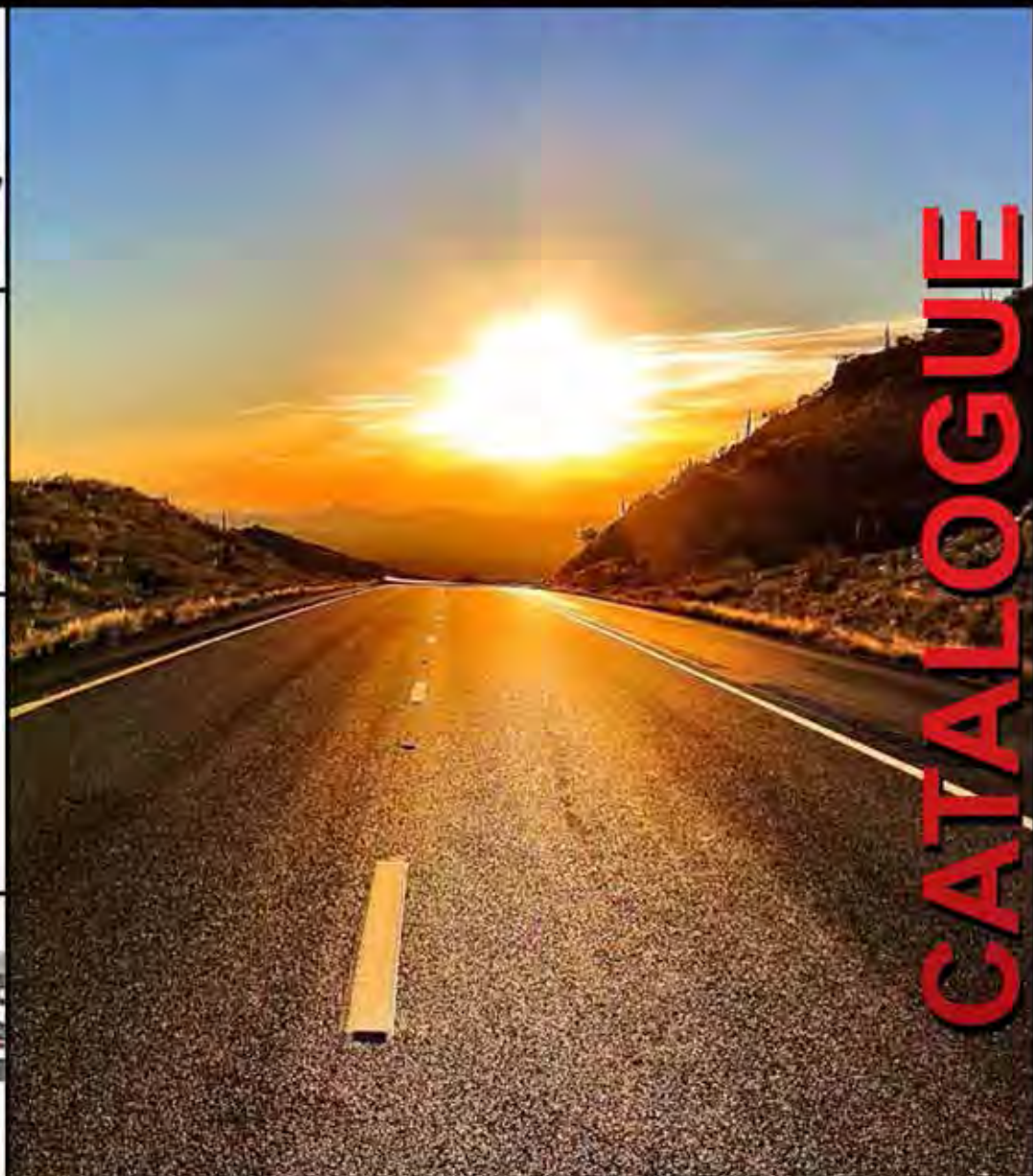


SOS

SUSPENSIONS.com

by **Firestone**
Suspensions pneumatiques

Toutes les SOLUTIONS de SUSPENSIONS!



Firestone
SUSPENSIONS PNEUMATIQUES

DRIVE RITE

GOLDSCHMIDT
France

selson

VIAIR

KONI

GROUPESHD FIRESTONE FRANCE - 18 rue de la paix - 76410 ST AUBIN LES ELBEUF - Tél 02 35 81 53 03 - FAX 02 35 78 67 57
contact@firestone-france.com - SARL au capital de 36500 € - RCS Rouen 482 213 300 - SIRET 482 213 600 000 26 - APE 4532 Z - FR 78482213600



Expo Sport Camping

www.expocamping-loisirs.com

TOP
ACCESSOIRES

EXPO CAMPING SPORT, LE CHOIX DE L'EXPERIENCE, UN SAVOIR-FAIRE DEPUIS 49 ANS.

**CONDITIONS
EXCEPTIONNELLES :
RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE
POINT DE VENTE.**

Terrasses - Pliantes toiles - Remorques

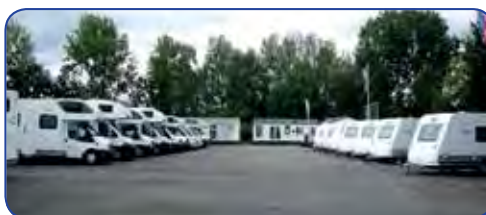


**VÉHICULES
NEUFS &
OCCASIONS**

financement
possible 100%
sous réserve
acceptation par
l'organisme prêteur



La distribution de véhicules de loisirs ne s'improvise pas. Venir chez Expo Camping Sport, c'est opter avant tout pour un savoir-faire, une équipe de commerciaux à votre écoute et des techniciens à la hauteur de vos attentes.



Créé en 1965, Expo Camping Sport est reconnu par ses clients et les professionnels du camping-car comme un des distributeurs incontournables de la région parisienne.

M. Gilbert Gobé est présent dans l'entreprise depuis sa création. Il préside depuis plus de 20 ans au développement de sa concession et fait partager sa passion du camping-car à une clientèle fidèle.



Aujourd'hui, Expo Camping Sport, c'est un point de vente facile d'accès proche des autoroutes et à 20 minutes de Paris à Pierrelaye (95) sur la D14. Ils vous accueillent dans leur Showroom, leur atelier, leur incontournable magasin d'accessoires à l'enseigne TOP ACCESSOIRES.

Tous les services que l'on attend d'un distributeur compétent sont proposés : entretien, réparations, toute carrosserie, SAV, pose d'accessoires, location de Camping-Car Hertz 3 Soleils, Financement ...

Coté produits, Expo Camping Sport a sélectionné les meilleures marques de camping-cars : Challenger, Chausson et Laika. Bien entendu, un large choix de camping-cars d'occasion est à découvrir en permanence sur l'exposition. Cette passion du loisir ne s'arrête pas aux camping-cars : les grandes marques de caravanes et de mobil-home ainsi qu'un large choix d'auvents et de tentes sont exposés.



D14 - Rue Emile Zola
ZA Porte Ouest
95480 PIERRELAYE

Tél. 01 34 64 38 55
Fax 01 30 37 71 10

commercial@expocamping-loisirs.com



THE FALKIRK WHEEL

FW/04-1654

The Falkirk Wheel,
Falkirk, Scotland

© Allan Jamieson



Au plaisir de vous retrouver sur l'un
de nos prochains voyages!

Pierre-Emmanuel VORCADA-VOYAGES

Que de souvenirs dans notre tête
Très joli voyage. Joselyne & Didier
Jacqueline et Françoise et Louis
Lionel

Unicalement
Suzanne & Michel

Grand voyage d'écologie
Nayrique
Depuis sept ans
Monique et son fils (Jean-Paul)

Superbe voyage -
Brigitte et Daniel

Beau voyage - Le R. L. W. & Co
Daniel & Colette

Un beau voyage, paysages
splendides
Claudine & Alain

Faisons Aïe à Vous
Bonne A Bientôt.

En pensant à Vous
Bonne
passée & à venir

Que de bonheurs
Stan & Irène

Super voyage. Aïe à jeter.
Tout est merveilleux même la
Température est de la partie
P. & M. - Alain -
Disons

Bookings 018700 500 208
www.thefalkirkwheel.co.uk



FAULKIRK WHEEL

CIRCUIT ECOSSE DU 24 MAI AU 13 JUIN 2016



Ce voyage d'une distance de 3200 km a été commandé par notre Présidente à la société ORCADA Voyages. Le nom français *Écosse* découle du mot latin *Scotia* lequel signifie *pays des Scots*. Il correspond à l'anglais *Scotland*. L'Écosse ne possède qu'une seule frontière terrestre, au sud du pays, partagée avec l'Angleterre. L'Écosse compte de nombreux archipels, regroupant près de 790 îles. Les trois principaux sont les Shetland, les Orcades et les Hébrides. L'île de Skye fait partie des Hébrides Intérieures. Le climat de l'Écosse est un climat tempéré océanique.

24 Mai : Guînes

Le rendez-vous est donné à l'ACcRéPa au camping de Guînes. A 18h nous nous dirigeons vers le restaurant pour la présentation des 15 équipages et le déroulement du séjour par notre guide accompagnateur d'Orcada : Pierre-Emmanuel.



Les Accrépiens écoutent Pierre-Emmanuel et posent des questions. Leurs préoccupations : la conduite à gauche. Notre guide les rassure : « ne vous inquiétez pas pour ce petit inconvénient des premiers jours qui disparaîtra plus vite que vous ne le pensez. » Pour faire plus ample connaissance, nous terminons notre soirée avec un dîner d'accueil.

25 Mai : Guînes – Calais – Douvres – Canterbury

Nous partons en direction de Calais pour notre traversée vers Douvres en Angleterre. Il y a le contrôle passeports par la police Française et Anglaise pour nous, et pour nos petits compagnons à quatre pattes (1 chat et 2 chiens) leur carnet vétérinaire vérifié ainsi que la présence de leur puce.

La traversée avec la compagnie DFDS va durer 1h30mn, sur une mer d'huile. Arrivée à Douvres puis conduite à gauche avec nos camping-cars (tout se passe bien) vers Canterbury.



Nous passons l'après-midi ensemble à Canterbury. Echange de nos euros en livres sterling puis visite libre de la ville. A chaque veille de déplacement, il y aura un briefing fait par Pierre-Emmanuel (explication du trajet oral et écrit, très bien détaillé et pas besoin de GPS) suivi d'un apéritif offert par ORCADA Voyages. Il sera différent à chaque fois.



Avez-vous remarqué le studieux de nos Accrépiens lors de l'étude de leur carte routière?

26 Mai : Canterbury – York

Etape de liaison. Nous faisons 425 Km ce jour-là.

27 Mai : York - Edimbourg

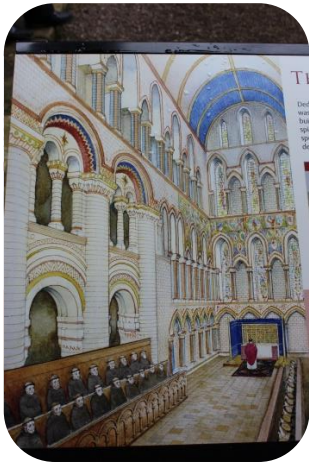
Au cours de cette étape (315 km), nous arrivons à la frontière écossaise.



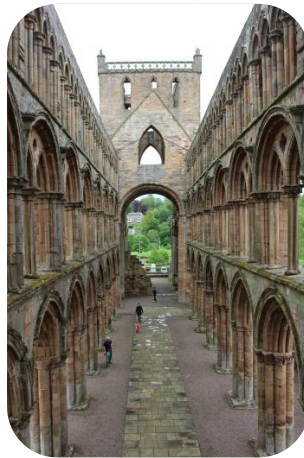
Pourquoi porte-t-il un kilt ?

Tout commence au XVIII^{ème} siècle dans les Highlands. Là, vivent des paysans très pauvres. Des indigents qui n'ont même pas de quoi porter des vêtements cousus. Les hommes se contentent de s'entourer d'un tartan, une pièce de tissu qu'ils portent autour de la taille, retenue grâce à une ceinture. Aucune coupe : c'est juste un carré ou un rectangle de la plus grande simplicité, fait d'une laine épaisse. Les couleurs varient selon les clans. En 1727, un maître de forge du Lancashire

passe un accord avec un chef de clan pour l'exploitation de forêts dans les Highlands. Il embauche de la main-d'œuvre locale et se rend vite compte que leur habillement n'est pas du tout compatible avec la tâche demandée. Il fait alors venir un tailleur et le charge de remédier à cela le plus simplement possible. Le tailleur coupe les longueurs : le kilt est né...
 En chemin, visite libre de **l'abbaye de Jedburgh** du XII^{ème} siècle.



XII^{ème} siècle



2016



Lors du briefing, comme il fait froid, un vin chaud est servi à l'apéritif et est le bienvenu.

28 Mai : Edimbourg. Capitale depuis 1532

Départ en car pour une visite guidée de la ville. La veille, la capitale était entourée d'un épais brouillard. Mais aujourd'hui, pour nous, il y a un beau soleil et le temps est chaud. Le déjeuner est servi au « **Scotch Whisky Experience** ». L'après-midi, nous visitons le château qui se situe sur un piton rocheux. La reine d'Ecosse Marie Stuart y donnera le jour à son fils Jacques en 1566. Puis visite de la cathédrale Saint Gilles.



Le soir, nous faisons un apéro à l'espagnole et nous sommes piqués par ces charmantes petites bêtes que l'on nomme « midges » minuscules moucherons.

29 Mai : Edimbourg. Journée libre (jour de la fête des mères en France, mais pas en Ecosse).

Cette journée est différente pour chacun d'entre nous. Certains préfèrent rester au camping, installent les tables pour un déjeuner ensemble, d'autres retournent à Edimbourg en bus qui se faufile à travers le marathon, accompagné de Pierre-Emmanuel, visitent la résidence officielle de la famille royale « **Palace of Holyroodhouse** » ou bien le « **Britannia** », l'ancien palais flottant de la Reine Elisabeth II.

Mais le soir, tous ensemble, nous prenons le car pour un dîner spectacle, dans la pure tradition écossaise, avec danses et musique. Nous goûtons au **Haggis** (panse de brebis farcie) accompagné de son verre de whisky Glenfarclas.



30 Mai : Edimbourg – St Andrews

En route, nous nous arrêtons à Elie. Nous faisons une promenade au bord de mer pour nous ouvrir l'appétit. Puis nous nous dirigeons vers St Andrews, ville universitaire où le prince William a fait ses études et a rencontré sa femme Kate Middleton. Visite des ruines de la cathédrale. C'est aussi la capitale mondiale du golf.



31 Mai : St Andrews – Braemar (route des châteaux)

Pierre-Emmanuel nous indique ce que nous pouvons visiter : **Dunnottar**, un des plus beaux châteaux d'Ecosse, mais il sera vu de l'extérieur, car trop de vent et visite dangereuse, le château de **Crathes** et ses jardins magnifiques et enfin le château de **Balmoral**, résidence d'été de la reine Elisabeth II.

Son histoire comme résidence royale, date de 1848, quand la maison fut louée à la reine Victoria et au prince consort Albert. Le couple apprécia tellement ces lieux, que le prince Albert l'acheta et commença à dresser des plans, destinés à agrandir ce château qui datait du xv^{ème} siècle, afin d'en faire une construction nouvelle plus spacieuse, convenant mieux à une famille royale.

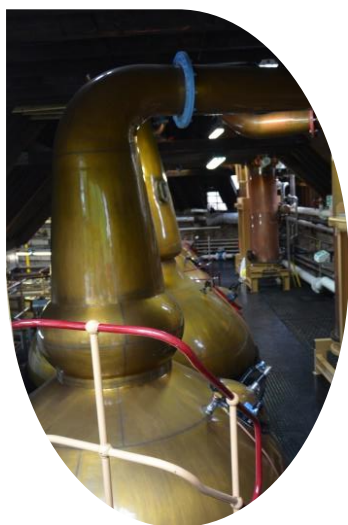


1er Juin : Braemer - Aberlour (route du whisky)

En chemin, la route devient étroite, et nous rencontrons nos premiers « placing place », c'est-à-dire une route à une seule voie, et de part et d'autre des très petits parkings en quinconce pour se garer. Le paysage change et devient lunaire. Nous rencontrons un brouillard épais en altitude.



Nous visitons tous ensemble la distillerie de Glenlivet. La guide nous explique comment est fabriqué le whisky. La qualité des ingrédients est très importante. De l'orge maltée, de l'eau de source pure et de la levure. Il y aura d'abord le processus du **maltage** : l'orge trempe dans l'eau, égouttée (le sucre atteint son niveau maximum) puis séchée au-dessus d'un four. Le **concassage** : l'orge est broyée pour obtenir une mouture. **L'empâtage** : l'orge est mélangée avec de l'eau de source chauffée pour obtenir un liquide sucré. **La fermentation** : à ce liquide, la levure est ajoutée. **La distillation** : le liquide qui ressemble à de la bière est distillé deux fois dans des alambics en cuivre. Et enfin, le **vieillissement** pendant 3 ans minimum pour avoir l'appellation « whisky » dans des fûts en chêne. 2% d'alcool s'évapore chaque année, cette quantité s'appelle « *la part des anges* ». Pendant le reste de la journée, une balade à pied s'organise pour aller à la ville acheter des gâteaux chez Walkers.



Le soir apéro : 1 mesure de sirop de caramel et une mesure de vodka. Un peu de jus de citron et un glaçon. Délicieux, essayez !

2 Juin : Aberlour

Pas de whisky sans tonneaux, alors en route pour la visite de la société **Speyside Cooperage** à Craigellachie. Nous commençons par un petit film, puis nous accédons à une passerelle panoramique et vitrée qui domine les ouvriers sans les gêner dans leur tâche. Ceux-ci sont payés au tonneau, et celui-ci est tamponné de leur marque, en cas de malfaçon. Pour le reste de la journée, celle-ci est libre. Plusieurs Accrépiens en profiteront pour visiter d'autres distilleries : Glenfarclas, Strathisla.... Pour Aberlour, la visite était complète. D'autres iront voir la mer. Malheureusement la journée s'achève sur notre première pluie. Le soir, dîner : « Fish and Chips ».



3 Juin : Aberlour – Ardmail (bord de mer)

En cours de route, le château de **Crawdor**, construit à la fin du **XIV^{ème}** siècle, est une maison-tour entourée de magnifiques jardins et est en visite libre. Il y a deux cuisines : une moderne (lave-vaisselle, micro-ondes...) et une ancienne. Un terrain de golf, est situé à côté, sport écossais.



4 Juin : Ardmail – Beaulieu (route des rhododendrons)



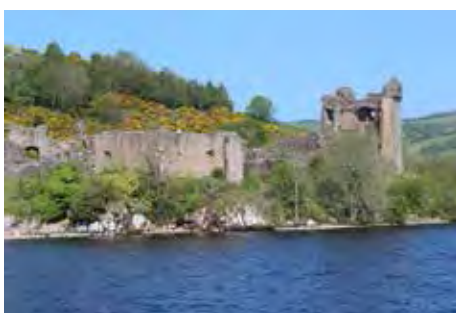
Il fait très beau et la température va monter jusqu'à 24° et ce, pendant plusieurs jours. La cascade de Corrieshalloch Gorge se situe sur notre route. Impressionnante par sa hauteur et que l'on peut voir d'une passerelle. Nous nous arrêtons tous le long de la mer où un cerf gambade dans l'eau.

Visite des jardins magnifiques d'**Inverewe** ou pique-nique. Le soir un barbecue au saumon est organisé par Pierre-Emmanuel et les Accrépiens mettent la main à la pâte.



5 Juin : Beaulieu – Morvich

Ça y est, nous allons voir si ce monstre existe sur le **Loch Ness**. Pour le voir de plus près, nous faisons tous ensemble une croisière, et nous allons voguer pendant 2 heures à scruter l'horizon. Nous apercevons les ruines du château d'Urquhart qui est un haut lieu de la chasse à Nessie.



Et voici « **Nessie** » Il existe bien.

6 Juin : Morvich – Staffin (île de Skye)

Il y a beaucoup de « placing places » sur la route de l'île de Skye. Le temps toujours beau ciel bleu et très chaud. Le château **Eilean Donan Castle** (en visite libre) se trouve sur notre route. Le **film Highlander** y a été tourné en 1986 avec Christophe Lambert. Et oui, il y a de la neige en hiver. Plusieurs d'entre nous visitent ce château soit ce jour ou le lendemain au retour de Staffin.



L'unique distillerie sur l'île de Skye est le whisky «**Talisker**». L'usine peut être visitée. Les amateurs de whisky et d'arômes tourbés l'apprécieront à sa juste valeur ! En fin de journée, nous nous retrouvons au **musée de Skye**. Petites maisons au toit de chaume. Reconstitution de la vie rurale sur l'île. Le soir briefing, et comme il fait bon, nous nous dîmes que nous allions dîner tous ensemble dehors ! Et bien non : nous avons oublié les «midge» ils sont tous passés à l'attaque, pire que les moustiques et nous nous sommes mis à l'abri dans nos camping-cars.





Nous avons remarqué que plus nous allions vers le nord de l'Ecosse, et plus le jour était long : l'aube se lève à 4 heures du matin et il fait nuit noire à 23h.

7 Juin : Staffin – Fort William

En partant du camping de Staffin, les falaises nous offrent le spectacle de la très belle cascade de **Kilt Rock**. Et puis enfin nous voyons les **Vaches highlandaises**. Un joli troupeau de 17 vaches.



Avant d'arriver à Fort William, on peut s'attarder devant les Escaliers de **Neptune**, nom donné à une série de 8 écluses. Elles compensent une dénivellation d'environ 20 m sur une longueur de 50 m. Cette série d'écluses permet de relier le Loch Linnhe, donnant sur la Mer des Hébrides, au Canal Calédonien. Le soir, sous une petite pluie, nous nous dirigeons vers le restaurant du camping.



8 Juin : Fort William - Stirling

Avant de partir, nous prenons un petit déjeuner écossais. Nous verrons encore la campagne Ecossoise et ses moutons à tête noire. Puis nous allons voir la **Roue de Falkirk**. C'est un ascenseur à bateaux rotatif, reliant le Forth and Clyde Canal à l'Union Canal. L'ouverture de

l'ascenseur date de 2002. Ce système d'ascenseur permet d'élever les bateaux de 24 m mais l'Union Canal est situé encore 11 m plus en hauteur ; les bateaux doivent donc franchir deux écluses pour le rejoindre. Cette « roue » est un modèle unique au monde, et constitue un chef-d'œuvre d'ingénierie civile. Voyez-vous sur la dernière photo, le bateau rouge ? Presque toute l'Accrépa est là. Et le beau temps est revenu.



9 Juin : Glasgow (visite libre)

Glasgow est la ville la plus grande et la plus peuplée d'Écosse et la troisième ville du Royaume-Uni. Nous prenons le bus depuis le camping, pour arriver à Glasgow, puis nous prenons le bus à impérial pour un tour de ville. Nous descendrons à différents endroits. Les salles de conférences, les musées : **Kelvingrove, Art Gallery, Riverside, la cathédrale...**



Le soir apéro à l'espagnol.



10 Juin : Stirling – Chester

Etape de liaison. Nous faisons 429 Km ce jour-là, pour arriver en Angleterre. Nous allons dans un camping aux bords des étangs. Les pêcheurs Anglais sont là en grands nombres, pour passer le week-end, avec leur toile de tente.

11 Juin : Chester (journée libre)

Pour nous déplacer, Pierre-Emmanuel appelle des taxis pour aller à Chester. C'est une jolie ville. Nous commençons par visiter la **cathédrale**. A 16 heures, il y aura une célébration. Nous faisons

ensuite les 3 km de remparts, en visitant les différents sites : une église avec une animation moyenâgeuse, un amphithéâtre, des thermes romains, puis nous arrivons aux champs de courses. Il y a plusieurs courses hippiques. Nous voyons celle de 15h. Puis, la course terminée, un déluge s'abat sur la ville et cela ne s'arrête pas. Et oui, il faut bien que l'on reparte et dire à nos amis : **oui** il pleut en Angleterre. Et c'est trempés que nous allons assister aux **90 ans de sa majesté La Reine Elisabeth II** à la cathédrale. Le concert et les chants étaient fantastiques.



Le soir, comme le camping à un bar et une grande salle, nous regardons un match de football pour l'Euro : Angleterre Russie, le score : 1-1.

12 Juin : Chester - Canterbury

Etape de liaison. Nous faisons 439 Km ce jour-là. Et toujours sous la pluie, pendant tout le parcours, mais le soleil est à l'arrivée. Dernier briefing, puis remise des cadeaux à Pierre-Emmanuel pour sa gentillesse et sa disponibilité 24/24h. Nous le remercions tous. Nous irons à Canterbury pour notre dîner de fin de circuit. C'était délicieux. 3^{ème} photo : le dessert.



13 Juin : Canterbury – Douvres - Calais

Nous partons en direction de Douvres, pour reprendre le bateau pour Calais. C'est notre dernière conduite à gauche. Attention en arrivant : conduite à droite, ne vous trompez pas ! Nous déjeunons à bord du bateau, puis nous nous disons au revoir, car le circuit s'arrête à l'arrivée en France.



Au revoir l'ACcRéPa, à un prochain circuit.

Rédaction : Monique Bonnegrâce

Photos : Monique, Jocelyne et Jean-Claude

C.A.R.L.O.S - LOISIRS - 91
Présent au Salon des Véhicules de Loisirs
du Bourget - 24 Septembre - 02 Octobre.
Sur les Stands AUTOSTAR-CI-LMC
Pour nous joindre au salon :
06 99 71 52 25 ou 06 99 77 52 25

CARLOS LOISIRS 91



DEPOT VENTE GRATUIT & REPRISE DE VOTRE
CAMPING CAR AVEC PROPOSITION IMMEDIATE
APPELEZ-NOUS !

Hobby **ci** **LMC** **AUTOSTAR**
www.autostar.fr

CARLOS LOISIRS 91

76 Route Du Petit Ballainvilliers 91160 Ballainvilliers
Bureau : 01 69 09 25 01 - Magasin : 01 69 09 25 01
Portable : 06 99 77 52 25 - Fax : 01 64 54 95 37

ETS C.A.R.L.O.S Loisirs 91 www.carlos-loisirs-91.com

Ouverture du mardi au samedi de 9h à 12h et 14h à 19h

Nos fournisseurs d'accessoires :

CMC DISTRIBUTION/ TRIGANO SERVICES/ EURO ACCESSOIRES

Remise de 10% hors prix net et promotions sur les accessoires aux adhérents ACcRéPa

Service pièces détachées et Réparations Toutes Marques

Remise exceptionnelle de 2000€ à 5000€ sur modèles 2016 exposés.

Camping-cars d'occasion : prix en baisse.

Financement total ou partiel possible : voir conditions sur place.

Concessionnaire : Autostar/ C.i / LMC / Hobby

Venez découvrir le nouveau Modèle AUTOSTAR P690 LC LIFT



**La nouvelle génération de
profilés à lit de pavillon
100 % encastré**

Série limitée

Avec

CELTIC EDITION

**Partez suréquipé
sans supplément**

Brocoliando



L'étang des Forges

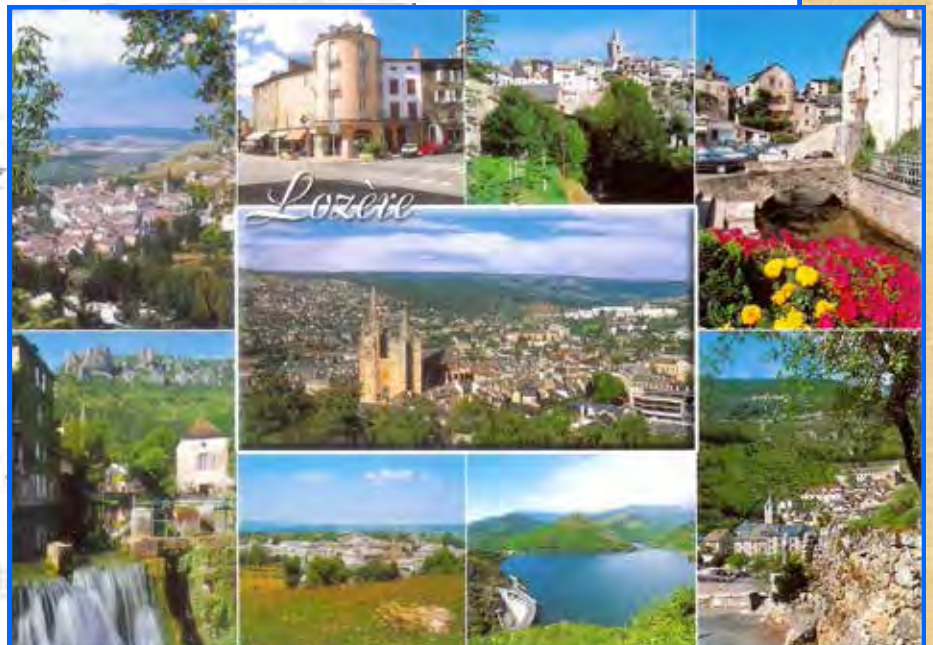
Philippe HANGUIN

Bonjour à tous
 Très bon voyage - Bonne ambiance - Le Temps
 est capricieuse - Nous connaissons tout sur
 Merlin et les chevaliers de La Table Ronde -
 Brigitte et Daniel. Reine-Fernande Stan et François
 le LÉCONTE Gilbert et Nicole Roger-Bardo Roger
 Dany V. et R. Weque V. et R. Weque Jacques et Michèle
 Amicalement à tous et toutes Surville pour - Nicole
 Très belle soirée et Amicalement Nicole
 Amities à tous Elodie et Dany et que
 Huguette Philippe HANGUIN
 Photographies

Un petit bonjour de Bonjour
 en logeant au point de repêchage
 le Puy pour le départ
 du Tour de l'Avenir
 Amities

Equipage TESSIER
 Gérard et Michèle

Equipage Tessier



Saint-Méen-le-Grand ; ne dites pas Méen, mais **Min**.

C'est là que nous avons rendez-vous le **mercredi 22 juin** à 15 h, sur une immense place où nous attendaient nos quatre organisateurs.

L'après-midi chacun s'occupe : bavardages, promenade ... il faut passer le temps en attendant le briefing du soir.

A 19 h, réunion sous des auvents pour cause d'orage. Deux élus de la commune nous rejoignent pour un "apérocrépa".

Dans la nuit, plusieurs grosses averses nous ont bercées.

Jeudi 23 juin au réveil, nous sommes dans la brume. Il fait frais, mais comme rien n'arrête les pèlerins, nous partons visiter les *jardins du Domaine de l'Immaculée Conception*, Sœur Géraldine nous reçoit à l'intérieur de la chapelle, et nous parle de Sœur Saint-Félix Pélagie Le Breton qui a créé cette fondation en 1789 dans le but de faire une école. Puis nous faisons un tour dans le jardin où sont enterrés tous les prêtres et sœurs depuis la fondation.

L'après-midi, nous allons visiter le *Musée Louison Bobet* qui retrace évidemment toute sa vie, ses victoires, ses maillots, ses coupes, etc.

Après quoi, nous allons voir une petite chapelle à la mémoire de toutes les guerres depuis 1870, puis nous nous dirigeons vers l'*abbaye* construite au 6ème siècle et qui renferme le tombeau de Saint-Méen. Des peintures murales (découvertes en 1985) retracent la vie du Saint.

Sur le chemin du retour nous passons au cimetière devant la tombe de Louison Bobet.



Vendredi 24 juin nous prenons la direction de : *La Chèze*

Cette commune organise tous les ans la *Fête des Camping-cars*. Nous stationnons près d'un petit lac artificiel. Le soleil brille, mais il fait frais.

L'après-midi diverses occupations sont proposées ; randonnée, vélo, boules etc. Les "accrépiens" choisissent les boules. Une équipe se distingue et passe deux tours avant de s'incliner. De notre côté (Serge et André) quelqu'un a dit que nous avons perdu... Pas du tout, nous avons eu la décence de laisser gagner nos adversaires !

Le soir, repas surprise : des *galettes*. L'une avec un œuf et du jambon, une autre avec une énorme saucisse, puis crêpes à volonté au sucre, à la confiture, tout cela avec animation et danses.



Samedi 25 juin, au réveil nous avons droit à un croissant par personne plus le journal "Ouest-France".

Puis nous partons en car visiter le *Château des Forges*. Le soleil brille, mais le vent est frais. Le propriétaire nous fait l'honneur de la visite.

Ce château a été construit par le Duc de Rohan qui l'a vendu en 1802 et qui de nos jours appartient à la famille Le Breton. Face au château il y a un magnifique jardin à la française.

Un haut fourneau a été construit sur les lieux. Il employait 300 personnes (bucherons, charretiers, mineurs etc).

La rivière : Le Lié et le canal alimentent une petite centrale électrique qui fonctionne encore actuellement mais qui, au début du 19^{ème} permettait d'éclairer le village.

De retour à La Chèze, un apéritif nous est servi, prélude à une excellente paëlla animée par Rolande (accordéoniste) et Michel (des campings-caristes). L'ambiance est là !

Dans la soirée, la municipalité nous offre des "bulles" accompagnées de biscuits.



Dimanche 26 juin, au réveil, à nouveau des croissants et le journal.

Dans la matinée, nous visitons le *Musée des Vieux Métiers Régionaux*. Il se tient dans les bâtiments d'une ancienne tannerie. Nous y voyons des scènes de métiers anciens (parfois même pas si anciens!), mais disparus : sabotiers, cordonniers, menuisiers, imprimeurs ...

Notre guide est un Monsieur très bavard, très passionné et il nous faut malheureusement l'interrompre pour nous rendre au repas qui nous attend à la Salle des Fêtes : entrées, jambon à l'os avec des cocos de Paimpol, fromage et dessert. Deux excellentes musiciennes nous donnent une aubade, suivies par une chorale anglo-saxonne et parallèlement se déroulent sur le lac, des démonstrations de chiens sauveteurs.



Lundi 27 juin nous nous dirigeons vers : *Le Lizio - Ville Stéphan*

L'après-midi nous visitons le *Musée du Ferrailleur poète*. Nous commençons par une vidéo retraçant l'histoire de ce musée. Ce ferrailleur poète dit avoir encore des idées pour 20 ans. Nous découvrons ensuite toutes les sculptures réalisées à l'aide d'objets trouvés principalement dans des décharges.



Mardi 28 juin, nous partons à l'*Ecomusée des Vieux Métiers*

Le Lizio - Bob Huet Land

Nous sommes reçus par Alain Guillard qui nous mène dans son bric à brac. Que d'articles dans cet immense bâtiment : des vieux moteurs, pointeuses (cela ne rappelle-t-il pas quelque chose), des outils de toutes sortes : tonnelier, boulanger, menuisier ... Il possède une collection impressionnante de petites voitures, de jouets d'enfants, de vieux vélos à moteurs ... Nous y passons la matinée. Ce Monsieur qui est un bavard impénitent, nous raconte des histoires, des blagues et en plus il a beaucoup d'humour.

Dans l'après-midi nous allons au *Roc Saint-André* à la *Brasserie Lancelot*, créée en 1986 par Bernard Lancelot (peut-être un descendant du Chevalier).

Petite vidéo relatant la fabrication de la bière. Sept sortes sont fabriquées ici. Puis, il est question de la fabrication de Bretzh Cola, boisson ressemblant à du Coca, mais qui n'en est pas !!!

Evidemment, dégustation, chacun ses goûts ... nous aurions préféré visiter une pâtisserie ou une chocolaterie!!!

Ensuite nous nous rendons à : *Sérent* au camping du Pont Salmon

Après installation, nous allons visiter le *Musée du Costume Breton*. Accompagnés par notre guide nous voyons différentes vitrines avec des costumes allant de 1750 à 1920. Comme nos ancêtres savaient se faire belles et beaux ! Un peu comme nous, il y a ... oh ! quelques années, nous avons oublié de compter !!

Le soir, la municipalité nous offre l'apéritif (encore dirons les mauvaises langues) sous une sorte de grande tonnelle baptisée "Place de l'Apéro". Tiens !

Il ne fait pas chaud et la pluie menace. Là deux messieurs (dont notre guide du musée du costume breton) de leurs belles voix, nous font profiter de chants bretons, parfois osés qui choquent nos chastes oreilles, mais surtout n'en perdons pas un mot !!!

Puis, nos organisateurs nous font la surprise d'un copieux repas, apparemment apprécié de tous.



Mercredi 29 juin, au réveil, il y a un semblant de soleil. Aujourd'hui, c'est repos, chacun organise sa journée.

Il y a un petit marché à côté de l'église, nous en profitons pour la visiter.

A midi, à nouveau repas : cassoulet de la mer : cocos de Paimpol avec lardons, tomates cerises, crevettes, moules et une darne de saumon. Hum ! ne bavez pas, il fallait venir !!

L'après-midi certains jouent aux boules bretonnes, d'autres au quilles... d'autres vont randonner ... chacun s'occupe. Le soir, punch pour tout le monde, la municipalité est présente. Nous dinons avec les restes de la veille.



Aujourd'hui **jeudi 30 juin** nos CC nous emmènent à : **Paimpont**

En cours de route nous faisons une halte à l'*Atelier de l'Argoat*, une petite usine de fabrication de l'andouille.

Monsieur Tingaud, le propriétaire, est un écolo, les graisses animales sont transformées en biocombustibles.

Depuis le couloir vitré nous assistons à la fabrication des andouilles. Puis, évidemment, nous avons droit à une dégustation accompagnée de cidre du pays ... ceci se terminant par des achats !!!

A Paimpont, nous stationnons sur le terrain des sports à quelques centaines de mètres du village. Nos organisateurs nous offrent un verre de Saurmur, malheureusement Elisabeth et Dominique doivent nous quitter. Dominique ayant de fortes douleurs (pubalgie) depuis quelques jours. Jacqueline et Jean aidés de Brigitte et Daniel prennent le relais.



C'est un temps gris que nous trouvons à notre réveil le **vendredi 1er juillet**, avec parfois un petit crachin.

Un car nous mène en *Forêt de Brocéliande*. et là, Katia, notre conteuse, nous fait rêver : la légende du Roi Arthur, de Merlin, de Viviane... Elle nous parle de Catherine, mère de Merlin.

Puis, à pied, nous allons à la *Fontaine de Brocéliande*, seul lieu sacré, dédié aux fées. L'eau froide est bouillonnante (à cause des fées !).

A midi nous devons pique-niquer, mais il fait frais et notre conteuse nous conduit chez Nicole, tenancière d'un petit café où en plus de notre excellent sandwich, nous avons droit à du far breton, du cidre et du café.

Pour digérer tout cela, après quelques minutes de car, nous faisons une petite marche jusqu'à l'*Arbre d'Or*. En 1990, la forêt a brûlée pendant 5 jours et 5 nuits. Le 10 août 1991, cet arbre recouvert d'or (métal le plus précieux) a été mis en symbole de la renaissance de la forêt, pour nous rappeler qu'elle est aussi précieuse.

Juste à côté : le *Miroir aux Fées* et là Katia nous conte l'histoire des 4 fées vivant au fond de ce lac et dont la plus jeune est amoureuse d'un beau chevalier. Pour connaître la fin, allez là-bas et demandez Katia, elle en parlera beaucoup mieux que nous !

Nous reprenons le car pour le *Château de Trécesson* et là Katia de nous conter la légende de la Dame Blanche et de Lucas le Braconnier.

Pour terminer l'après-midi, nous allons ... dans une *crêperie*. Oh ! qu'elles étaient bonnes ces crêpes (au choix) avec de la glace, de la crème, des fruits ... certaines même flambées.

Dans la nuit, les fées, le Roi Arthur, Merlin ... nous ont bercés.



Samedi 2 juillet, nous nous réveillons dans un monde imaginaire ! Mais revenons sur terre, car nous allons dans Paimpont, visiter la *Porte des Secrets* pour les hommes et l'*Abbaye* pour nos nonnes, qui n'ont pas voulu se mélanger !

La Porte des Secrets : sous forme cinématique : Pierre (garde champêtre) nous parle de la forêt de Brocéliande, des Forges de Paimpont et de l'Arbre de la forêt.

Nous échangeons nos visites, les hommes prennent l'habit de moines !

L'Abbaye : Au 7^{ème} siècle, un petit oratoire a été fondé par Judicaël et Saint Méen. Au 12^{ème} l'Abbaye est érigée, 20 à 22 moines y résidaient jusqu'en 1792. Impossible de parler des richesses, cela serait trop long. Profitez de votre visite à la Forêt pour entrer dans cette Abbaye.

L'après-midi, un *Druide*, Jean Claude Capelli, nous emmène à pied, à la Source et Grotte de la Vierge Notre-Dame des Chênes (N.D. de Paimpont). Il nous passionne, pendant plus de 2 heures sur les druides, nos origines, la philosophie druidique ...



Nous partons stationner pour la nuit sur le parking des *Forges de Paimpont*.

C'est notre dernière soirée ensemble, nous la passons au *Restaurant des Forges*, autour d'un civet de sanglier.

Dimanche 3 juillet, au programme de ce matin : visite des *Forges*. Agathe, une charmante jeune fille, nous guide et nous commente ce qu'était la Forge créée en 1670, fermée en 1884 et également la vie privilégiée (pour l'époque) des employés.

Actuellement, c'est en pleine rénovation, en particulier l'ancien laminoir (les travaux ont durés 8 ans) où nous avons vu l'état d'abandon du début jusqu'au résultat final des travaux, à l'aide de diaporama.

Un verre de cidre et un petit gâteau ... et nous reprenons la route pour : *fohéac*.

Nous y visitons le *Musée de l'Automobile*. Incroyable, le nombre de voitures (plus de 400) des années 1896 à environ 2000. Il y a des voitures de compétitions de tous les champions d'alors, de Tambay, Prost, Ickx, Beltoise, Bianchi ... et beaucoup d'autres. Nous voyons également le "Colibri", bateau sur lequel Pironi et ses deux compagnons ont trouvé la mort en 1987.

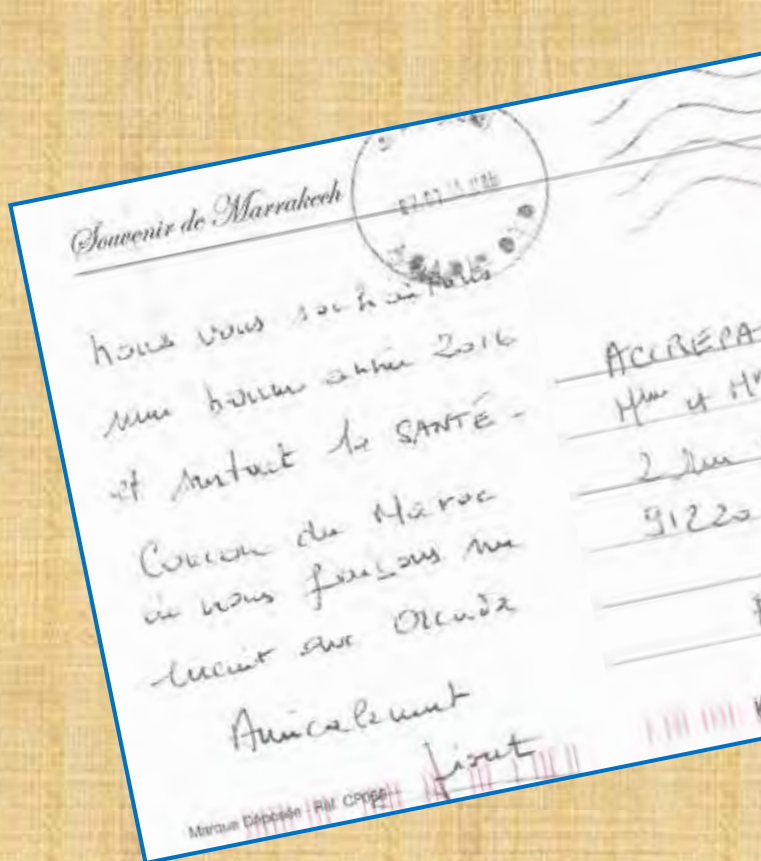
Après cette visite, déjà certains nous quittent. Pour ceux qui restent, le soir, pour sécher leur larmes, nous prenons le dernier apéro ensemble.



Grand merci à Elisabeth, Jacqueline, Dominique, Jean et également à Brigitte et Daniel pour ce très agréable circuit (environ 200 kms) et varié.

De plus gentiment, ils nous ont fait profiter du "*temps breton*".

A bientôt pour une autre sortie.



Equipage Lioret



A bientôt...Rendez-vous
le 5 novembre 2016 à
l'Assemblée Générale



Association Camping-Cariste Région Parisienne

Bulletin d'adhésion - Année 2016 -

En application de la loi Informatique et Liberté du 06/01/78 art. 27, vous êtes informés que ces renseignements seront traités informatiquement. Ils sont nécessaires à la gestion de l'ACcRéPa et de la FFACCC. Ils pourront, sauf opposition de votre part, être transmis à des organismes liés contractuellement à ces associations. Les réponses ont un caractère obligatoire. Un défaut de réponse ou une opposition pourraient vous priver de certains des services offerts par l'ACcRéPa. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Ces questions n'ont qu'un seul but :

Mieux vous connaître pour mieux vous accueillir. Merci de votre confiance et bienvenue.

L'adhésion ayant un caractère familial, nous vous demandons de bien vouloir indiquer ci-dessous les personnes qui participeront habituellement aux activités.

Nom	Prénom
Date de naissance / /	Actif ou Retraité - Profession
Nom	Prénom
Date de naissance / /	Actif ou Retraité - Profession
Autres participants	
Adresse	
Code postal Ville	
 Domicile	Portable
Adresse @	
Marque et type de votre camping-car	
Avez-vous la CiBi ?	
Avez-vous été auparavant membre d'un club de Camping-Caristes ?	
Si oui, lequel ? S'il s'agit d'un club membre de la FFACCC	
Indiquez votre n° d'adhérent Possédez-vous la plaque bleue ?	

Droit d'entrée pour la première adhésion **10** euros (vous recevrez en échange les insignes fédéraux)

Cotisation année 2016 **60** euros

Pour une adhésion au 1er juillet 2016 **40** euros + le droit d'entrée : **10** euros

Date & Signature

Paiement par chèque à l'ordre de l'**ACcRéPa**, à retourner à :

Jocelyne LEBLANC

2, rue Saint Philibert

91220 LE PLESSIS-PATE

Je déclare sur l'honneur que mon véhicule est équipé d'un réservoir d'eaux usées et, à défaut,
je m'engage sur l'honneur à l'équiper dans les trois mois.

Conditions générales

Conformément aux articles L211-7 et L211-17 du Code du tourisme, les dispositions des articles R211-5 à R211-13 du code du tourisme dont le texte est ci-dessous reproduit ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur constituent l'information préalable visée par l'article R211-5 du Code du tourisme. Dès lors, à défaut de dispositions contraires figurant dans le présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition de l'organisateur seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de brochure, de devis, programme et proposition, le présent document constitue, avant la signature par l'acheteur, l'information préalable, visée par l'article R211-5 du Code du tourisme, il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission.

En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

La FFACCC a souscrit auprès de la compagnie MACIF Sud- Ouest Pyrénées, Rue de Pompeyrie 47004 AGEN Cedex, un contrat d'assurance « Multigarantie Activités Sociales » garantissant sa responsabilité civile générale, sous le N° 15195976.

Extraits du Code du tourisme :

ART. R211-3 - Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyage ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titre de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par la présente section.

ART.R211-3-1-L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectuée par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du Code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L 141-3 ou le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R211-2.

Article R211- 4 - Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates, et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage/ séjour tels que :

- 1°. La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
 - 2°. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
 - 3°. Les prestations de restauration proposées ;
 - 4°. La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.
 - 5°. Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
 - 6°. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix.
 - 7°. La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de 21 jours avant le départ ;
 - 8°. Le montant ou le % du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier du paiement du solde.
 - 9°. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R211-8 ;
 - 10°. Les conditions d'annulation de nature contractuelle.
 - 11°. Les conditions d'annulation définies aux articles R211-9, R211-12 et R211-10 et R211-11 ;
 - 12°. L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assurance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou maladie.
 - 13°. Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R211-15 à R211-18.
- ART.R211-5 - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci, le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.
- ART, R211-6 - Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaires dont l'un est remis à l'acheteur et signé par les 2 parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :
- 1°. Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
 - 2°. La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjours fractionnés les différentes périodes et leurs dates ;
 - 3°. Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, l'heure et lieu de départ et de retour ;
 - 4°. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
 - 5°. Les prestations de restauration proposées ;
 - 6°. L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
 - 7°. Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
 - 8°. Le prix total des prestations facturées ainsi qu'une indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R211-8 ;
 - 9°. L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxe de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
 - 10°. Le calendrier et les modalités de paiement du prix; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour.
 - 11°. Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
 - 12°. Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit éventuellement à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
 - 13°. La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R211-4 ci-dessus.
 - 14°. Les conditions d'annulation de nature contractuelle.
 - 15°. Les conditions d'annulation prévues aux articles R211-9, R211-10 et R211-11 ;
 - 16°. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur.
 - 17°. Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus.
 - 18°. La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19°. L'engagement de fournir par écrit à l'acheteur au moins 10 jours avant la date prévue du départ les informations suivantes ;

a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficultés ou, à défaut le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;

b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone, une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;

20°. La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R211-4 ;

21°. L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée. ART. R211-7 - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui, pour effectuer le voyage ou le séjour tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à 15 jours. Cette cession n'est soumise en aucun cas à une autorisation préalable du vendeur. ART. R211-8 - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix dans les limites prévues à l'article L211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat. ART.R211-9 - Lorsque avant le départ de l'acheteur le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix, et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R211-4, l'acheteur peut, sans préjuder des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur, et si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

ART, R211-10 - Dans le cas prévu à l'article L211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalités des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

ART.R211-11 - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser dès son retour la différence de prix ;
- soit s'il

ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 14° de l'article R211-6.

Conditions particulières Itinéraire de voyage

L'organisateur, en cas de circonstances exceptionnelles ou s'il juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée, se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité.

Lieu et horaire de départ

La ville ou région de départ est indiquée sur le contrat de voyage. Les horaires et lieux de rendez-vous qui ne seraient pas indiqués sur le programme sont communiqués quinze jours avant le départ. Ces horaires pourront fluctuer en dernières minutes en fonction de mauvaises conditions de trafic ou autre ; ils ne pourront entraîner d'indemnisation, notamment si le voyage s'en trouve écourté, allongé ou annulé.

Formalités

Les formalités obligatoires précisées à chaque voyage sont indiquées pour les ressortissants français ; il incombe au voyageur étranger de s'informer personnellement auprès du consulat ou de l'ambassade du ou des pays visités des obligations qui lui sont nécessaires. Le participant est seul responsable de la validité de ses pièces d'identité, de son permis de conduire ou des papiers de son véhicule. Si tout ou partie du voyage ne pouvait être effectué pour cause de non validité ou de non présentation de ces documents, le participant ne pourrait prétendre à un quelconque remboursement de la part de l'organisateur. Les enfants mineurs ne sont acceptés qu'accompagnés d'un adulte responsable ou sous autorisation des parents. Ils devront être en possession des documents nécessaires de sortie du territoire. Le participant doit prendre connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie. Il doit vérifier que son véhicule est bien couvert par une assurance pour le ou les pays traversés ; le défaut d'assurance n'est pas retenu dans les clauses d'annulation.

Annulation, modification et cession

En cas d'annulation par le client, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite du montant des frais d'annulation précisés ci-dessous à titre de dédit en fonction de la date de départ :

- plus de 30 jours avant le départ : 10 € par personne de frais de dossier,
 - de 30 à 21 jours du départ : 10 % du prix du voyage,
 - de 20 à 8 jours du départ : 50 % du prix du voyage,
 - de 7 à 2 jours du départ : 75% u prix du voyage.
 - moins de 2 jours du départ : 100 % du prix du voyage. Toute cession (voir l'article R211-9 ci-dessus) pourra entraîner des frais d'un montant de 10 € par personne.
- L'insuffisance de participants peut entraîner l'annulation sans frais d'un voyage par l'organisateur sur information au plus tard 15 jours avant départ. Le minimum est de 10 camping-cars : Toutefois compte tenu des conditions particulières de réalisation du voyage, ce nombre pourra être modulé, dans ce cas ce point devra être précisé dans le contrat.
- Pour tout changement connu de lui, entraînant la modification d'un élément essentiel du voyage, l'organisateur s'engage, à en informer le client. A défaut d'acceptation, l'annulation sans frais sera de plein droit et le client recevra le remboursement intégral des sommes versées sans autre indemnité.

Nota : Pour certains voyages, la FFACCC se réserve le droit de proposer, en option, une assurance Annulation et Interruption de Voyage et de Séjour.

Les règlements

Ils sont effectués par chèque bancaire à l'ordre de l'association ou du club organisateur.

Situation particulières

En aucun cas l'organisateur ne peut être tenu responsable des pertes, détériorations ou vols du véhicule, des bagages, des espèces, billets de banque, fourrures, bijoux, et objets précieux. De même le participant est seul juge de son aptitude personnelle, notamment physique à participer à la sortie.

Par principe et sauf circonstances particulières les déplacements ne s'effectuent pas en convoi.

Mis à Jour le 14 Décembre 2014

Concessionnaire:         

51 Avenue Georges Clémenceau, 77400 LAGNY SUR MARNE (5min de Disneyland) - Tel : 01.64.12.48.48
Mail : Campingcar77@gmail.com - Ouvert du Lundi au Samedi



250

Camping-cars

EXPOSITION PERMANENTE !

- * Destockage
- * Neufs
- * Occasions



www.campingcar-77.com



WATTELLIER, LE SPECIALISTE DU CAMPING-CAR ET DE LA CARAVANE



+100 CAMPING-CARS ET CARAVANES, NEUFS ET OCCASIONS

REPARATION, ENTRETIEN ET CARROSSERIE | RÉPARATEUR AGRÉÉ FIAT PRO



MAGASIN CLC ACCESSOIRES : VENTE ET POSE D'ACCESSOIRES



FINANCEMENT ET ASSURANCE | SAV TOUTES MARQUES | LOCATION

WWW.WATTELLIER.FR

Rue Emile Combes, 60600 ERQUERY - Tél. 03 44 50 15 07
sas-wattellier@wattellier.com - GPS : N. 49°24'30", E. 2°27'39"

Retrouvez-nous sur : www.facebook.com/CLCLoisirs et www.twitter.com/CLCLoisirs

